

Association du Centre de Secours et d'Urgences Du Chablais et des Alpes vaudoises.



Rapport Annuel 2019 Premiers répondants 144 de Villars-Gryon

1. Introduction :

Contexte :

En 2009, afin de répondre à un délai de réponse (alarme 144 – arrivée des secours) plus optimal dans certaines régions périphériques du Chablais vaudois et sur préavis de la Commission pour les Mesures Sanitaires d'Urgence (CMSU), le Service de la Santé Publique (SSP) du canton de Vaud a décidé de mettre en place un dispositif de « premier répondant » non-professionnel.

Situation actuelle :

Depuis 2009, les PR assurent la prise en charge initiale avant l'arrivée des secours professionnels pour les interventions urgentes de type P1/P2. Ils accomplissent chaque année entre 120-150 interventions dans le secteur précité.

L'Association CSU-CAVD à son siège principal à Aigle et étend également ses prestations au Pays-d'Enhaut avec une 2^{ème} base ambulance à Château d'Oex. La structure met à disposition de la population du Chablais et Alpes Vaudoises 3 ambulances de jour (07h00-19h00) et 2 ambulances de nuit (19h00-07h00)

Le délai de réponse (alarme 144 - arrivée sur site) de l'ambulance pour les engagements 144 en priorité 1 (P1 – feux bleux sirène) sur le plateau de Villars-Gryon se situe dans une importante fourchette de 20 à 40 minutes (23 minutes en moyenne en 2019) et ce délai peut considérablement varier en fonction du lieu d'intervention, des conditions météorologiques

Association du Centre de Secours et d'Urgences Du Chablais et des Alpes vaudoises.

ainsi que de la fluidité du trafic. Le réseau routier est régulièrement en travaux et cela implique souvent la fermeture d'une voie de circulation avec la pose de feux de signalisation, nous obligeant à respecter les règles de circulation malgré l'engagement en P1.

La région ne dispose pas de médicalisation mobile (REMU) et ceci malgré la présence de plusieurs cabinets médicaux. Les premiers répondants non-professionnels interviennent sans soutien médical de proximité.

Les alarmes sont gérées exclusivement par la centrale 144 du canton de Vaud (Fondation Urgence Santé, FUS).

2. Bases légales

Ce dispositif de PR est intégré dans le dispositif cantonal mis en place au sens de l'article 183 de la loi du 29 mai 1985 sur la santé publique et de l'art 33 du règlement du 26 avril 2006 sur les urgences préhospitalières et le transport des patients. Dans les recommandations IAS pour la mise en place/et l'exploitation des systèmes de premier répondant (2013), les aspects juridiques sont développés.

3. Objectifs

Objectifs :

- **Apporter une réponse sanitaire** dans les 15 minutes par des ressources non-professionnelles
- **Assurer, avant l'arrivée des moyens de sauvetage** professionnel, la prise en charge initiale du patient par des gestes de premiers secours, indispensables pour la survie de certains patients.
- **Anticiper les besoins** par une rapide évaluation de la situation sur site et transmettre les informations essentielles aux moyens de sauvetage en déplacement pour le site
- **Répondre à la Directive IAS (InterAssociation suisse de Sauvetage) du 8.3** (directives 2010) pour l'évaluation du délai de réponse

Profil du premier répondant :

Personne rassurante, solide, intégrée dans la région, motivée par l'offre sanitaire proposée, ayant une sensibilité pour les soins, l'aide à autrui, le soutien des personnes en détresses et capable de travailler de manière autonome dans des situations d'urgences. Elle doit impérativement habiter et/ou travailler sur le plateau de Villars-Gryon et disposer d'un

Association du Centre de Secours et d'Urgences Du Chablais et des Alpes vaudoises.

véhicule privé pour intervenir rapidement sur le site (conduite normale) afin de prodiguer les premiers soins avant l'arrivée des professionnels.

Le PR144 est relié contractuellement au CSU-CAVD et est considéré comme un collaborateur de l'Association

Formation initiale donnée par le service ambulance :

La formation initiale du premier répondant est donnée par le CSU-CAVD. Elle comprend une formation totalisant 50 heures de formation, soit :

- Cours BLS/AED, 6h
 - 2-4 jours de stage au sein du CSU-CAVD
- Formation à l'interne par les ambulanciers et techniciens ambulanciers du service

4. Intervention des PR

Procédure d'alarme

La centrale 144 engage par SMS un Premier Répondant lors de chaque engagement d'une ambulance en P1 et P2 sur le plateau Villars-Gryon. Les PR ne sont pas engagés sur les missions P3, cabinets médicaux ou si une médicalisation est déjà sur site.

Le référent (ambulancier ou technicien –ambulancier) des PR 144 reçoit également les SMS d'alarme, afin d'être informé et organiser un contact téléphonique pour un bilan post-intervention au besoin.

Les PR 144 Villars-Gryon se déplacent avec leur véhicule privé. Les déplacements se font dans tous les cas en conduite non-urgente et en respectant les règles de circulation.

Guidage des secours

Le PR144 choisit un endroit visible et installe une lampe clignotante sur le toit afin de faciliter la localisation du site pour les moyens de sauvetage. En cas de besoin, le PR appelle le 144 pour être mis en liaison directe avec l'intervenant ambulancier afin de renseigner sur le lieu et/ou des spécificités rencontrées.

Assistance sur le site

Le PR procède à la première évaluation du patient et aux premiers soins sur site. Dès l'arrivée de l'ambulance, il transmet les informations récoltées (allergies, traitement, ATCD médicaux, coordonnées du patient, etc.) et se met à disposition de l'équipage ambulancier pour la suite de l'intervention.

Association du Centre de Secours et d'Urgences Du Chablais et des Alpes vaudoises.

Retour sur les interventions

Un rapport de mission informatisé est établi et repris par le référent PR 144. Le rapport est couplé à la FIP ambulancière, soumis au secret médical et au secret de fonction. Dans la mesure de ses connaissances, le PR utilise un vocabulaire professionnel, et dans tous les cas un langage correct et adapté. Les PR utilisent le rapport de soins Attrib tout comme les équipages ambulancier afin de remplir leur rapport d'intervention. Cette nouveauté permet de centraliser les informations et d'assurer une sauvegarde des données.

Le référent PR ou la direction du CSU-CAVD sont atteignables 24/24 heures si nécessaires. Lors d'alarme présumant une intervention à risque ou difficile, le référent contacte l'intervenant concerné à la suite de l'intervention. Il se renseigne également, auprès des ambulanciers, pour la collaboration sur site afin d'évaluer et d'avoir un suivi personnalisé de chaque PR.

Planning des piquets

Les piquets sont organisés en tranches de 12h. Le référent PR tient à jour le planning des gardes. Le planning est créé communément avec les intervenants lors des séances programmées (tous les deux mois), en fonction des habitudes et impératifs de chacun. Le référent PR recense les gardes non attribuées et essaye de limiter le plus possible ces dernières. Le référent PR transmet chaque semestre un tableau récapitulatif de la couverture des gardes effectuées à la Direction générale de la santé.

Assurances

Les PR 144 sont des collaborateurs du CSU-CAVD et bénéficient des couvertures assurances : accident professionnel, assurance liée aux dommages causés à leur propre véhicule lors des missions 144 et couverture RC si nécessaire.

Rémunération

Les salaires sont versés trimestriellement et comprennent :

- Les gardes assurées
- Les heures d'intervention
- Les heures de formation
- Les heures de séance
- Remboursement de frais de formation
- Remboursement de frais divers

Association du Centre de Secours et d'Urgences Du Chablais et des Alpes vaudoises.

Tarif horaire 2019 défini par le canton

Heure d'intervention	CHF 60.-
Piquet de 24 heures	CHF 72.-
Heure hors missions (formation, séance)	CHF 27.-

5. Infrastructures

Locaux :

Les PR disposent depuis 2009 d'un local situé à la patinoire de Villars-sur-Ollon. Depuis le mois de décembre 2015, ils disposent d'un deuxième local situé à la caserne des pompiers à Gryon. Les PR disposent ainsi de deux locaux disposant du stock et matériel de rétablissement. Le référent PR s'assure régulièrement de la suffisance du matériel et procède au rétablissement du stock si besoin.

Matériel :

Nous avons un nombre de sacs suffisant pour assurer de manière générale que chaque PR144 puisse avoir 1 sac d'intervention avec lui en permanence, ce qui permet de pouvoir également être engagé rapidement soit en renfort du collègue PR144 de garde ou soit en remplacement en urgence si celui-ci doit s'absenter pour une durée limitée.

Concernant le matériel personnel, chaque PR est équipé comme tel :

- Clé/badge d'accès au local de rétablissement
- 1 pantalon ambulancier
- 1 paire de bottes
- 1 gilet jaune
- 1 parka
- 1 puck lumineux
- 1 lampe frontale
- 1 triopan
- 1 carnet de poche « aide-mémoire »

Le dispositif possède 5 sacs d'intervention équipés comme suit :

- 1 détecteur CO
- 1 défibrillateur automatique avec patch
- 1 masque de ventilation pocketmask
- 1 aspiration manuelle

Association du Centre de Secours et d'Urgences Du Chablais et des Alpes vaudoises.

- 1 désinfectant pour les mains
- 1 attelle sam-splint
- 1 coldpack
- 1 bouteille d'oxygène de 2L avec masque haute concentration et lunette à oxygène
- 1 nécessaire hémostase avec ciseaux, compresses, désinfectant, bandages, scotch
- Sac poubelle
- 1 tensiomètre automatique
- 1 saturomètre
- 1 casque d'intervention (depuis 2019)
- 1 paire de lunettes de protection
- 1 Thermomètre

6. Evaluation interne du dispositif

Le référent PR144 qui est un ambulancier ou technicien ambulancier nommé à ce poste, interroge régulièrement les intervenants ambulanciers sur la collaboration sur site. Les premiers répondants sont considérés par les ambulanciers. Certains détails sont cependant réglés suite aux interventions par téléphone ou lors des séances. Les rapports d'interventions informatisés sont complets et le langage professionnel est respecté. La collaboration et l'aide des PR sont très appréciés du corps ambulancier. Leur intervention représente une aide précieuse pour les équipages.

7. Coûts du système et charges d'exploitation

Le montant alloué par la Direction Générale de la Santé s'élève à CHF 50'000.- par année.

Utilisation budget 2019 – PR144 Villars-Gryon		
Salaires	CHF 44'5828.26	
Matériel	CHF 1'034.80	
Equipement	CHF 764.82	Pantalons, casques, 1 nouvelle PR
Formation	CHF 0	Pas de formation externe
Loyer et charges	CHF 0	
Autre	CHF 1'466.00	Souper 10 ans
Total :		CHF 47'793.88

Les dépenses sont en augmentation depuis l'année dernière suite à la décision de la DGS d'augmenter progressivement les salaires sur 3 ans (2017-2020). De plus, nous avons formé une nouvelle PR et investis dans des casques de sécurité et le matériel d'un 6^{ème} sac en préparation pour 2020. De ce fait, nous n'avons pu proposer aux PR une formation continue externe comme souhaité.

Association du Centre de Secours et d'Urgences Du Chablais et des Alpes vaudoises.

8. Analyse de l'activité et statistiques de l'année écoulée

Nous dénombrons 158 interventions en 2019 (149 en 2018), dont 78 P1 (49,6%) et 80 P2 (5,6%). On observe une légère augmentation du nombre d'interventions. Ci-dessous, quelques éléments statistiques.

Répartition géographique des interventions :

Arveyes	9
La Barboleuse	14
Chesières	39
Gryon	29
Huémoz	3
Les Posses-sur-Bex	2
Villars-sur-Ollon	62
Total général	158

Délai moyen alarme 144 / PR sur site : **11 minutes (12 minutes en 2018)**

Délai moyen alarme 144 / ambulance sur site : **24 minutes (26 minutes en 2018)**

Temps moyen PR seul sur site : **13 minutes (13 minutes en 2018)**

Analyse de l'activité des PR

Pour les 158 interventions de 2019, aucun problème majeur n'a été relevé. Seulement 9 interventions (6 cas en 2018) ont été effectuées sur ce secteur d'intervention sans PR, car il n'y avait pas de Premier Répondant inscrit au planning.

Concernant les bilans effectués par les PR, une réévaluation de la situation par la centrale d'engagement a permis à plusieurs reprises, par exemple, d'engager une médicalisation adaptée, de l'aide au portage ou autre. Une surveillance simple est également systématique (monitoring, prise de la tension artérielle, état de conscience). Pour la suite de la prise en charge, son aide aux ambulanciers est toujours précieuse et reconnue comme telle par les équipages, notamment dans les cas d'immobilisation. Le premier répondant connaît, de par ses journées d'observation au sein du service, le matériel ambulancier, notamment de relevage. Il est donc une aide précieuse et active sur site.

Nombre de PR

Les PR étaient 7 jusqu'au moins de juillet (dont 6 actifs) ; nous recensons un cas d'absence de longue durée sur maladie depuis 2018. A partir de juillet ils étaient 8 (7 actifs). Au niveau du

Association du Centre de Secours et d'Urgences Du Chablais et des Alpes vaudoises.

nombre de garde de 12 heures effectuées, nous cumulons un total de 697 gardes effectuées sur un total de 730 (365 jours). Ainsi, seulement 3 périodes n'ont pas été couvertes. Ce nombre est relativement constant comparé aux années précédentes : 2018 (39) et 2017 (29).

Formation initiale et continue

La formation initiale se déroule en stage ambulance (entre 2-4 jours) et est adaptée en fonction des connaissances et besoins du PR. Le programme vise à couvrir les éléments suivants :

- Information administratives relatives au dispositif et au domaine préhospitalier
- Sécurité en intervention
- Matériel et son utilisation
- Gestes pratiqués (maintien de tête, prise de tension, dispense d'O2,...)
- Exercices sur des situations pratiques

Une journée de stage ambulance par année civile a été effectuée par l'ensemble des PR actifs. L'objectif de cette journée est de pratiquer la réanimation en atelier d'exercice ainsi que revoir les recommandations d'utilisation de l'oxygène.

Tous les PR ont suivi le cours BLS Refresh en 2019.

Etude de cas et suivi de l'activité

L'ambulancier référent des premiers répondants et ces derniers se retrouvent tous les deux mois pour une séance. Le but de ces rencontres est de pouvoir résumer l'activité interventionnelle récente et de gérer les plannings à venir. Une approche thématique liée aux cas rencontrés est développée dans un but formatif.

La formation continue repose sur des questions abordées lors des séances. Néanmoins, nous aimerions pouvoir développer cet aspect en mettant sur pied une formation continue avec le dispositif de PR 144 actifs à Vallorbe.

Matériel

Nous avons acheté 6 casques d'intervention afin d'équiper les PR lors d'intervention en terrain difficiles, accident de la route, chantier.

Association du Centre de Secours et d'Urgences Du Chablais et des Alpes vaudoises.

9. Propositions d'amélioration

Pour l'année 2020 et comme pour 2019 et les précédentes, il est prévu que chaque premier répondant vienne effectuer un stage d'un jour au sein du service d'ambulance. Les techniques de bases seront ainsi revues. La formation, selon recommandations IAS, sera axée principalement sur l'aspect pratique prépondérant à leur activité. Nous désirons mettre en place une formation de base et continue en collaboration avec le service d'ambulance du CSU NVB qui gère les PR144 de Vallorbe.

Nous continuons à monitorer de manière précise le nombre d'interventions sans PR. Les différentes sources d'erreurs doivent être analysées. Le but étant la minimisation des cas sans PR.

Le référent PR organise le stock, les achats du matériel médicotechnique et des uniformes des consommations courantes avec l'aide du PR référent. Au besoin, le référent propose à la direction des améliorations et achats extraordinaires dans la limite du budget disponible. Les aspects liés au matériel qui ont été travaillé durant l'année 2019 portent sur l'acquisition d'un nouveau sac, de nouveaux pantalons d'intervention ainsi que de casques de sécurité.

Nous avons formé une nouvelle PR qui a commencé à faire des gardes en autonomie à partir du mois d'octobre. Ce recrutement a permis de soulager certains PR qui couvraient une grande partie du planning tout au long de l'année. Il serait optimal de trouver encore d'autres candidats volontaires à intégrer le dispositif.

Le projet principal pour l'année 2020 porte sur la délégation d'actes médicaux délégués par le biais des PAGES utilisés par le 144. Ces délégations nous permettraient de former les PR sur des gestes simples qui représentent une grande plus-value pour le patient. Une fois enseigné, Les PR pourront appliquer ces gestes sur le terrain avec l'accord du 144 en attendant l'arrivée de l'équipage ambulancier. Il s'agit notamment de l'utilisation d'Epipen sur des cas de réactions anaphylactiques, d'hémogluco-test sur des cas d'hypoglycémie, troubles de la conscience ainsi que la pose de garrot artériel.

Nous désirons également revoir le secteur afin de l'adapter au mieux aux impératifs de délai d'arrivée de l'ambulance. En effet, le village des Posses-sur-Bex et Solalex ne font pas partie du secteur actuellement couvert par les PR bien que géographiquement aussi éloignés de la base d'ambulances et attenants aux villages du secteur.

En collaboration avec le 144, nous aimerions repréciser les critères d'engagement des PR afin d'éviter les oublis, doutes et erreurs et donc l'absence d'engagement d'un PR disponible et très utile sur les interventions.

Les PR ont fêté cette année leurs 10 ans d'activité. Un souper a été organisé avec invitation aux anciens et divers acteurs du dispositif. A cette occasion, le CSU CAVD va organiser un vol en montgolfière aux PR actifs afin de les remercier de leur engagement. Ce dernier sera réalisé courant de l'année 2020.

Association du Centre de Secours et d'Urgences Du Chablais et des Alpes vaudoises.

10. Mot du Directeur

Par la présente, je tiens à remercier personnellement tous les PR144 cités ci-dessous pour leur engagement exceptionnel et leur grande disponibilité durant l'année 2019 :

Mme Anne Linder Cossetto
Mme Vanessa Tavel
Mme Nathalie Gandillon
Mme Fernanda Contesse
Mme Alexandra Baillif (début activité en septembre)
M. Jean-Pierre Arnold
M. Philippe Graf
M. David Rollier
M. Alain Rey (en intégration en décembre 2019)

L'année 2019 fut marquée par :

- Le maintien des rencontres bimestrielles (entre la référente Mme Tess Matthey Sophie, technicienne-ambulancière, un cadre ambulancier et les PR144) permettant de créer un échange et une supervision de l'activité (analyse de chaque mission) afin d'assurer le soutien technique, formatif et psychologique nécessaire pour une amélioration continue de la prestation.
- L'intégration des PR144 dans la Cellule de débriefing APIC, soit un droit au soutien psychologique par un pair (pompiers, police, ambulancier) et un professionnel débriefeur
- Les statistiques de délai de réponse qui démontrent toujours la pertinence d'avoir un tel dispositif dans la région de Villars-Gryon. A noter qu'en 2019, le PR144 est resté en moyenne durant 13 minutes sur site sans soutien professionnel, ceci démontre l'importance d'avoir des supervisions, formations et suivis rigoureux du CSU-CAVD pour les collaborateurs non-professionnels.
- L'arrivée d'une nouvelle collaboratrice qui a pu être opérationnelle dès le mois de septembre, soit après la formation interne de 50 heures donnée par le CSU-CAVD
- L'assurance d'avoir couvert le 95.5 % des gardes durant toute l'année 2019. Ceci a été possible grâce à la grande disponibilité et à la très bonne entente au sein du groupe des PR144
- Le projet de mise en place des PAGES (gestes guidés par le régulateur 144) afin d'améliorer la prise en charge sous supervision directe du 144 sur certains types de pathologies. Ce projet est toujours en cours d'étude et fera l'objet d'une possible mise en place en 2020.

Aigle, le 15 juin 2020